MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
des ressources humaines

Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de fabrication et graphisme, session 2025

N° F2C53IGEIR2

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de fabrication et graphisme, au titre de l'année 2025 :

Madame JOANNIC-SETA Frédérique, conservatrice générale des bibliothèques, présidente, experte, Université Rennes 2, Rennes.

Monsieur VILLA Paul, conservateur des bibliothèques, vice-président, Université Rennes 2, Rennes.

Monsieur GAZEAU Daniel, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Poitiers, Poitiers.

Madame NECOL Cécile, ingénieure d'études de classe normale, experte, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur VÉGUER Patrick, ingénieur d'études hors classe, expert, Rectorat de l'académie de Rennes, Rennes.

Madame MOKHTARI Sylvie, agent contractuel équivalent ingénieure de recherche, suppléante, Université Rennes 2, Rennes.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 16 mai 2025

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours
des personnels des bibliothèques, ingénieurs,
administratifs, techniques, pédagogiques,
sociaux, de santé, de direction et d'inspection

Pauline MAINDON